

Agir en réseau contre la précarité énergétique : l'exemple du CCAS d'Angers et de l'association Alisée

Résumé : Afin d'avoir une action plus pertinente dans la lutte contre la précarité énergétique sur le territoire d'Angers, l'association Alisée et le CCAS de la ville ont créé et animent un réseau informel réunissant toutes les structures en contact avec des publics en précarité énergétique.

AUTEUR(S)

Anne-Claire Chiron
Responsable Territoriale (49)
acc @alisee.org

PROGRAMME

Démarrage : Janvier 2012
Lieu de réalisation : Angers (49)
Budget : N/C

ORGANISME(S)

Association ALISEE
Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage - 312, avenue René Gasnier
49100 Angers
<http://www.alisee.org>
Salariés : 18
Bénévoles : 35
Adhérents : 160



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 16 mars 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : *Coordination des actions, Développement territorial, Précarité énergétique*

Opérateur(s) : Association, ONG, Établissement Public

Pays : France, Pays de la Loire

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Énergie, Gouvernance, Logement

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Chiron, « Agir en réseau contre la précarité énergétique : l'exemple du CCAS d'Angers et de l'association Alisée », ****Journal RESOLIS**** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Déterminé à faire face à la situation de crise économique et à en amortir les effets, le CCAS de la ville d'Angers renforce en 2012 son programme d'actions auprès des foyers en situation de précarité énergétique.

Ce programme inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial d'Angers Loire Métropole, et mené en partenariat entre le CCAS de la Ville d'Angers et l'association ALISEE, a plusieurs ambitions :

- agir auprès des angevins fragilisés notamment en réduisant leurs factures énergétiques
- créer et animer un réseau d'acteurs locaux

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Mutualiser les connaissances et capitaliser les expériences / mieux se connaître
- Coordonner les actions déjà mises en place
- Créer et fédérer des actions s'il en manque
- Améliorer l'accompagnement des familles en précarité énergétique
- Constituer une veille afin de recenser ce qui peut se mettre en place

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Organisation et animation de groupes de travail thématiques (par exemple sur la réalisation d'un guide répertoire des acteurs et de leurs missions en lien avec les publics précaires, en cours de rédaction).
- Stand d'informations à des événements selon les opportunités
- Organisation et animation d'un atelier annuel de la solidarité sur la lutte contre la précarité énergétique dédié à toute personne en lien avec des publics fragiles et vulnérables.



RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014, organisation de 2 groupes de travail avec 3 réunions par groupe réunissant environ une dizaine de membres participant. Exemple développé d'action :

L'atelier de la solidarité du 15 novembre 2013 à la Maison Pour Tous de Monplaisir à Angers se découpait en deux temps :

? Premier temps en plénière sur « Comment identifier les ménages en situation de précarité énergétique ? Se poser les bonnes questions » par Anne-Claire CHIRON d'Alisée afin de mieux appréhender les problématiques des publics concernés par la précarité énergétique et avoir des éléments pour repérer et se poser les bonnes questions

? Deuxième temps divisé en 4 groupes de travail afin de réfléchir collectivement à la même question « Comment agir de façon complémentaire sur les volets social, économique et technique, afin de répondre à l'urgence et proposer des solutions pérennes à terme ? ». Près de 70 participants à cet atelier de la solidarité dont : 39 % de travailleurs sociaux, 26 % d'associations, 14 % de bailleurs sociaux, 12 % de collectivités, 3 % de fournisseurs d'énergie, ...

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Le réseau n'est pas une structure officielle. Une co-gouvernance est assurée par l'association Alisée et le CCAS d'Angers. Le réseau s'appuie sur le volontariat des structures participantes. Une démarche de décision collective et participative est en cours d'établissement afin de définir les grands axes et orientations du réseau via 4 réunions par an d'un comité de pilotage – groupe projet.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le réseau est composé d'acteurs aux compétences complémentaires sur les volets social, technique et financier et concernés directement ou indirectement par la précarité énergétique. Il rassemble des institutions (CAF, Maison des Solidarités, CCAS...), des collectivités (Conseil Général 49, Angers Loire Métropole, Ville d'Angers, ...), des associations (Alisée, CLCV, régie de quartiers d'Angers, Secours catholique, Agence Locale de l'Energie et du Climat, ...), des bailleurs sociaux (Groupe Podeliha, Angers Loire habitat, ...), des fournisseurs d'énergie (EDF service Solidarités, GDF Suez, ...), ...

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Afin de rendre le réseau pérenne et efficient dans son action, plusieurs points seraient à améliorer :

- Concevoir des outils permettant l'échange d'informations en continu au sein du réseau
- Formaliser le réseau, le valoriser et le faire connaître et officialiser le portage par les structures membres du réseau
- Mise en place d'une veille statistique
- Elargir le réseau à l'échelle du territoire d'Angers Loire Métropole voire au niveau du Département et au niveau des acteurs
- Communiquer sur le réseau avec notamment une intégration sur le site Internet des partenaires (lien à créer), la réalisation de flyers (à destination des structures sociales, de l'OPAH, ...), ...

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Ce réseau permet de :

- créer du lien entre les différents acteurs professionnels du territoire,
- mieux se connaître,
- apporter des réponses plus complètes et globales face aux situations de précarité énergétique en prenant en compte les champs du domaine social, technique et financier.

Il est important de mutualiser le réseau avec les dispositifs existants pour davantage de cohérence et de lien. Il est également nécessaire de donner de l'envergure au réseau par une formalisation avec l'ensemble des responsables et élus des structures partenaires (notion d'implication et de contribution) et par la rédaction d'une charte donnant le cadre de ce réseau.

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexes :

- Programme de l'atelier de solidarité « Repérer et agir auprès des ménages en précarité énergétique »
- « Comment identifier les ménages en précarité énergétique ? Se poser les bonnes questions », présentation Alisée
- Synthèse des groupes de travail